

FETES RELIGIEUSES 2013

(sous toutes réserves)

Fêtes catholiques et protestantes

Les principales fêtes sont prises en compte au titre du calendrier des fêtes légales.

Fêtes orthodoxes

- Théophanie :
 - selon le calendrier grégorien : dimanche 6 janvier 2013
 - selon le calendrier julien : samedi 19 janvier 2013
- Grand vendredi Saint : vendredi 3 mai 2013
- Ascension : jeudi 13 juin 2013

Fêtes arméniennes

- Fête de la Nativité : dimanche 6 janvier 2013
- Fête des Saints Vartanants : jeudi 7 février 2013
- Commémoration du 24 avril : mercredi 24 avril 2013

Fêtes musulmanes

- Al Mawlid Ennabi : jeudi 24 janvier 2013
- Aïd El Fitr : mercredi 7 août 2013
- Aïd El Adha : lundi 14 octobre 2013

Les dates de ces fêtes étant fixées à un jour près, les autorisations d'absence pourront être accordées, sur demande de l'agent, avec un décalage en plus ou en moins. Ces fêtes commencent la veille au soir.

Fêtes juives

- Chavouot (Pentecôte) : mercredi 15 mai 2013
- Roch Hachana (jour de l'an : deux jours) : jeudi 5 et vendredi 6 septembre 2013
- Yom Kippour (Grand Pardon) : samedi 14 septembre 2013

Fête bouddhiste

- Fête du Vesak (« jour du Bouddha ») : vendredi 24 mai 2013

La date de cette fête étant fixée à un jour près, les autorisations d'absence pourront être accordées, sur demande de l'agent, avec un décalage en plus ou en moins.